Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mitoyenneté et propriété

Par Rico72

J'ai acquis l'an passé une maison délabrée que j'ai rénovée. A l'arrière de la maison un mur surmonté d'un grillage fait office de délimitation avec le fonds voisin.?Peu avant la signature du compromis, l'ancien propriétaire avait reçu deux courriers recommandés du voisin leur demandant d'enlever ce mur et ce grillage : ce dernier prétendait que, suite à des mesures qu'il avait prises sur le cadastre, le mur serait à 1 mètre plus loin sur son terrain.
L'ancien propriétaire a recueilli plusieurs témoignages écrits d'habitants du village donnant leur parole que ce mur et ce grillage sont déjà en place depuis plus de 30 ans voir 40 ans ou 50 ans. C'est un mur construit tout de suite après guerre.
Or, la semaine dernière, j'ai reçu un courrier en recommandé d'un géomètre me prévenant qu'il viendrait mesurer le terrain le 20 mai sur la demande de mon voisin qui estime être propriétaire de cette bande de terrain.
Or, sur ce morceau de terrain de 1 mètre sur 3 mètres, j'ai installé une partie de ma terrasse. Je refuse de signer quelque document que ce soit établi par le géomètre et de démolir ma terrasse. Mon voisin prétend qu'il peut m'y contraindre.
Que puis je faire?

Par ESP

Bonjour
Merci de ne pas multiplier les files, qui pourraient être regroupées, au sujet de votre mésentente de voisinage.